

Dynamiser le développement local

Décentralisation du développement de l'énergie en Ouganda

Contexte

Le développement de l'approvisionnement des communautés en énergie nécessite des capacités de planification locales. En 2007, dans le cadre de sa politique générale de décentralisation, le gouvernement de l'Ouganda a décidé de décentraliser le secteur de l'énergie et de consacrer des ressources aux investissements énergétiques locaux, notamment dans le domaine de l'électrification rurale.

Le ministère des Collectivités locales a demandé à la Facilité de dialogue et de partenariat dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'Énergie (EUEI PDF) d'apporter son appui au renforcement des capacités et de préparer des stages de formation à l'intention de son personnel travaillant au niveau des districts, afin d'aider les communautés à planifier des investissements rentables dans le secteur de l'énergie.

Objectifs stratégiques

Plus précisément, le ministère des Collectivités locales a demandé l'aide de l'EUEI PDF pour :

- ▶ sensibiliser les collectivités locales aux questions d'énergie ;
- ▶ soutenir la mise en place de nouveaux postes d'agents de district à l'énergie et au développement ;
- ▶ former le personnel des collectivités locales à l'identification des besoins énergétiques et des projets énergétiques potentiels, avec indication des coûts, des éléments de comparaison et des priorités ;
- ▶ intégrer l'électrification et les services énergétiques modernes dans la planification des districts ;
- ▶ faciliter les flux d'informations sous une forme appropriée pour les services centraux de planification.

Région	Afrique orientale
Partenaires du projet	Ministère des collectivités territoriales
Directeur du projet	Ray Holland
Durée	Juin 2007 – février 2009

Actions stratégiques

- ▶ Au travers d'une série de consultations et d'une conférence nationale, un accord a été obtenu sur une description de poste, notamment pour les agents de district à l'énergie et au développement.
- ▶ Des plans de gestion ont été conçus et mis en œuvre.
- ▶ Le personnel de planification a suivi une formation intensive dans 5 districts pilotes.
- ▶ Des lignes directrices nationales actualisées pour la planification dans les districts ont été élaborées.
- ▶ Des projets énergétiques admissibles à un financement ont été identifiés et intégrés dans le cycle de planification de district.
- ▶ Une série de procédures et de formulaires liés au répertoriage, à l'évaluation et à la notification des besoins et activités énergétiques a été préparée et mise à la disposition du ministère des Collectivités locales et des agents de district.

L'accès à l'électricité
peut accélérer la
croissance des petites
entreprises.



Perspectives

Au niveau national, le gouvernement a défini des objectifs ambitieux pour la prestation de services énergétiques modernes. Alors que 4 % seulement de toute l'énergie consommée provenaient de sources renouvelables en 2007, ce taux devrait augmenter et passer à 61 % d'ici à 2017.

Pour atteindre cet objectif, la collaboration entre les districts d'Ouganda est indispensable. Si le projet a contribué à faire prendre conscience de l'importance de la prestation de services énergétiques modernes au niveau local, d'autres actions sont désormais nécessaires. Grâce au projet, des plans de développement au niveau du district incluent déjà des activités énergétiques et d'autres devraient suivre.

Des efforts en matière de décentralisation sont déployés actuellement dans le contexte d'une réorganisation du ministère de l'Énergie et du Développement des Ressources minérales. Au cours de ce processus, une proposition a été présentée à la Commission du service public demandant d'examiner la possibilité de restructurer les districts en groupements régionaux et d'inclure les agents régionaux à l'énergie et au développement dans le document de politique soumis au ministère des Finances. D'autres activités destinées à soutenir les résultats de cette étude sont appuyées par la Banque mondiale et la coopération allemande au développement.

Pour plus d'informations,
veuillez contacter :

Initiative de l'UE pour l'Énergie
Facilité de dialogue et de partenariat
(EUEI PDF)

s/c Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Postfach 5180
65726 Eschborn, Allemagne

T +49 61 96-79 63 12
E info@euei-pdf.org
I www.euei-pdf.org

Novembre 2011